

Politiques et règles destinées aux employés, les administrateurs, aux bénévoles, et aux utilisateurs.

Fibromyalgie de Laval croit au potentiel de chaque être humain à contribuer à son développement personnel et celui de son environnement social. Le rôle de l'organisme est de défendre et promouvoir les intérêts des personnes atteintes, de les informer et de les supporter dans leur démarche vers un mieux-être. Nous travaillons aussi à sensibiliser l'entourage des gens atteints, le grand public et les professionnels de la santé à cette maladie invalidante.

Conflit d'intérêts

Chaque personne œuvrant à **Fibromyalgie Laval** doit éviter de se retrouver dans une situation où ses intérêts personnels sont en contradiction avec ceux de **Fibromyalgie Laval**. Dans ce sens, et sans limiter la portée de ce principe :

- Un employé ou bénévole ne peut solliciter les fournisseurs afin d'en retirer des bénéfices ou services personnels.
- Un employé ou bénévole ne peut s'approprier les ressources de l'Association pour des fins personnelles, qu'il s'agisse de matériel, locaux ou fonds, à moins d'avoir une entente claire et écrite avec la direction.
- Un employé ou bénévole doit refuser tout cadeau ou avantage dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Lieux physiques, matériel, santé et sécurité

- Chaque employé, bénévole et utilisateur des services a le devoir de respecter les lieux physiques dans lesquels il se trouve en les gardant propres et en utilisant le matériel respectueusement.
- En aucun cas l'appropriation ou le vol de matériel ne sera toléré.
- Chacun est tenu d'informer la direction de toute situation pouvant être dangereuse pour la santé et la sécurité de toutes les personnes se trouvant à **Fibromyalgie Laval**.
- Tout employé, bénévole et utilisateur des services doit respecter les « Mesures d'urgence » établies par **Fibromyalgie Laval**.

Respect et climat de travail

- Tout employé, bénévole ou utilisateur des services de l'Association a droit au respect et doit faire preuve de respect envers les employés, les collègues et les utilisateurs des services.
- **Fibromyalgie Laval** s'engage à fournir un climat de travail sain et exempt de harcèlement et il demande à tous de collaborer à atteindre cet objectif.
- Toute personne vivant un conflit ou une situation non respectueuse peut s'en référer au responsable du service et à la direction.

Infractions aux règles

- Tout constat de gaspillage, d'abus ou de violation des présentes règles devra être porté à la connaissance du supérieur immédiat ou à la direction. Si ce rapport est porté à la connaissance du supérieur, ce dernier doit en aviser immédiatement la direction.
- Toute violation confirmée des dites politiques et règles mentionnées précédemment entraînera pour les employés, des mesures disciplinaires immédiates pouvant mener jusqu'au congédiement, et pour les bénévoles et utilisateurs des mesures pouvant mener à l'exclusion des lieux de **Fibromyalgie Laval**.

J'ai pris connaissance de la politique de confidentialité de fibromyalgie Laval et signé l'avis de consentement à la collecte, la divulgation et à l'échange d'informations et de renseignements personnels.

Lu et accepté à Laval le (date) :

Prénom et nom en lettres moulées

Signature